

Appel à projets *danse, danza, tanz!* 2024

Mode d'emploi pour déposer votre projet

Bonjour et merci de votre intérêt pour l'appel à projets. Avant de déposer votre projet veuillez lire attentivement ce mode d'emploi, le déroulement, le calendrier et les critères de participation. Le féminin a été choisi par principe lorsqu'il y a le choix.

Le projet danse, danza, tanz! offre la possibilité à des groupes non professionnels de réinterpréter de manière semi-professionnelle avec les chorégraphes leurs pièces de répertoires marquantes et de les montrer au public.

Important à savoir :

Le nom du projet *patrimoine, danse !* devient ***danse, danza, tanz!***. La forme *festival* a été remplacée par une ou deux représentations et une tournée. L'association porteuse est ACTuUM création 2017, domiciliée Zurich % Toma A. Péronnet.

MODE D'EMPLOI

L'appel est ouvert à:

- institutions, écoles, groupes de danse constitués de danseuses non ou semi professionnelles qui résident en Suisse,
- chorégraphes qui ont une activité professionnelle en Suisse.

Nous encourageons les propositions courageuses, particulières et porteuses d'avenir!

Si vous avez des questions sur le contenu, le déroulement ou les conditions, n'hésitez pas à prendre contact.

Déroulement

4 à 6 projets seront intégrés dans la programmation. Ils auront l'opportunité de travailler l'œuvre chorégraphique de répertoire d'au moins 5 ans choisie avec une chorégraphe (coach) et d'en présenter une réinterprétation de maximum 15 à 20 minutes lors de la prochaine édition de ***danse, danza, tanz!*** du printemps 2026. Les 4 ou 6 réinterprétations formeront une pièce unique qui après sa première tournera ensuite dans plusieurs théâtres en Suisse. Le choix des théâtres se fera en fonction de l'implantation des œuvres, des artistes et des groupes.

Calendrier

30 septembre : dépôt final des projets au moyen du formulaire en ligne, choix des projets jusqu'au 5 octobre.

Automne : signature des contrats, montage des dossiers, dépôts des demandes de financement nationales et régionales, propositions aux théâtres.

Printemps, été 2025 : budget définitif et programmation définitive.

Août 2025 - Printemps 2026 : travail des groupes et des chorégraphes.

Printemps 2026 : 4ème édition de *danse, danza, tanz!*. Automne 2026 : tournée de la 4ème édition.

Fin de l'édition : journée d'échange des groupes sur les processus.

Critères de participation

Groupe : il est constitué d'au moins 4 ou 5 danseuses d'âge minimum de 8 ans et ayant des expériences avérées de scène. Le nombre maximum ne devrait pas dépasser les 10 à 12 personnes sur scène. Des exceptions seront possibles au cas par cas selon le projet. Le groupe est représenté par une *direction de projet* qui en assume la liaison.

Œuvre choisie : elle a eu un intérêt artistique avéré (par exemple : articles de presse) lors de sa première dont la date est au moins de 5 ans avant la date de la 4ème édition (donc création avant le printemps 2019). Elle est adaptable en pièce courte de 15 à 20 minutes. Elle ne requiert pas ou peu de décors. La musique live est possible.

Chorégraphe (coach) : elle est soit l'autrice de la pièce, soit une personne ayant les droits ou compétences artistiques reconnues publiquement sur l'œuvre ou l'œuvre de l'autrice. Elle possède des compétences en médiation culturelle.

Conditions de dépôt d'un projet

Vous avez pris contact avec les ayant droits de l'œuvre (autrice, dépositaire) qui sont d'accord de travailler avec vous ou si vous êtes une chorégraphe, vous avez choisi le groupe ou l'école avec laquelle vous désirez travailler et les participantes sont d'accord.

Accompagnement

Si votre idée n'est pas encore aboutie et requiert conseil de notre part n'hésitez pas à prendre contact avant de déposer. Si le temps imparti ne suffit pas, votre projet pourra être intégré dans la programmation pour la 5ème édition de 2027.

Collaboration

Notre collaboration fera l'objet d'un contrat détaillé à signer par toutes les parties (groupe, coach et danse danza tanz!). Nous encourageons et suivons de près le bon déroulement du travail des réinterprétations.

Ce que nous apportons

Nous finançons le travail des coachs à hauteur de 60 heures à 100 CHF par heure (maximum 6000 CHF par projet) et un dédommagement forfaitaire pour le travail de la direction de projet dont le montant dépendra du degré de financement. Nous assumons le financement de chaque édition, la communication, la lumière et la technique. Pour chaque édition nous créons des papillons, une affiche, une brochure et une exposition sur panneaux des projets qui sera visible aux publics dans les foyers des théâtres. Nous dédommagerons les trajets et hébergements nécessaires lors de la première et de la tournée.

Ce que vous apportez

- Un groupe de danseuses non ou semi professionnelles motivées pour travailler dans des conditions semi professionnelles avec une chorégraphe sur l'œuvre choisie et ayant des expériences de scène.
- Des connections locales avec les institutions publiques d'aide à la culture et si possible avec un théâtre.
- Des compétences en médiation culturelles et un lieu de travail fixe pour le groupe.
- Un budget minimum pour les costumes et si nécessaire les déplacements du coach.

Textes à rédiger par le groupe et la chorégraphe (chaque thème 500 à 1000 caractères inclus vides) à livrer avec votre proposition de projet:

- description courte de l'œuvre originale, données complètes (durée, musique, participantes, tournées, théâtres...)
- description courte du travail artistique mené en particulier et en général par l'autrice de l'œuvre
- description courte du groupe de danse avec les noms des participantes
- description courte du projet de réinterprétation (processus, rythme, focus...)
- une ou plusieurs photos de l'original libre de droits de diffusion
- la captation de l'original si elle existe

Mise au point des dossiers de demandes de financement

Les demandes nationales rassembleront tous les projets. Chaque projet fera en plus l'objet d'une demande de financement ciblée dans sa ou ses régions d'origine.

Droits d'auteur

Seules les œuvres inscrites à la SSA pourront être déclarées et les représentations rémunérées (tarif spécial)

Archivage

Nous encourageons tous les chorégraphes à déposer leurs œuvres auprès de la SAPA archives suisses des arts de la scène.

www.sapa.swiss

Participation culturelle et présentation du processus

Le cadre qualitatif ou quantitatif de la participation culturelle est laissé au libre choix de chaque projet. Il sera demandé à chaque groupe d'être en mesure de présenter le travail mené devant les autres groupes lors de l'échange qui aura lieu en fin de tournée. Les points à mettre en valeur seront :

- comment s'est déroulé l'échange avec le coach, quel degré de décision par rapport à l'œuvre a été donné?
- quelle compréhension a été développée pour le travail chorégraphique d'hier et celui d'aujourd'hui?
- comment appréhender le geste dansé passé aujourd'hui et pour demain?
- que représente le répertoire et le patrimoine en danse?

Concernant le coach (chorégraphe) il sera intéressant d'apprendre l'évolution entre le processus de réinterprétation et le processus de création original et ce que le travail avec des non ou semi professionnelles y aura apporté de particulier.

Nous vous souhaitons un bon travail, nous réjouissons de vos propositions et vous remercions pour votre engagement!

Lien sur le formulaire en ligne : <<< LIEN >>>

Contact

Toma A. Péronnet

admin@dansedanzatanz.ch

mobile : +41(0) 76 526 78 44